

Calendrier

Précédent						
Suivant						
octobre 2014						
L	M	M	J	V	S	D
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

SPUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3339
Université Laval
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955
Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

COMMUNICATEUR CIVIQUE

Le communicateur civique est un membre ordinaire du SPUL. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime également les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

[Éditions précédentes >>>](#)

Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Automne 2014 – Numéro 40



Séance du 23 septembre 2014 du Conseil universitaire

La Commission de la recherche présente sa réflexion sur les phases d'évolution des centres de recherche

Le professeur Pascal Daleau a présenté le rapport de la Commission de la recherche qu'il préside sur les phases d'évolution des centres de recherche à l'Université. «*La Commission a rencontré au cours des dernières décennies trois cas de figure de création de centres*», a-t-il précisé. Elle s'est intéressée aux autres phases de leur développement, à savoir la croissance et la stabilité. «*Pour nous, l'objectif n'est pas d'avoir un centre qui naît et atteint sa phase de maturité; puis qui meurt*», insiste fortement le président Daleau.

En effet, la Commission travaille à la durabilité des centres de recherche «*en autant qu'on aura des chercheurs, spécialistes et qu'on regroupera les forces vives de l'Université Laval dans un domaine*», stipule Pascal Daleau. La Commission a donc structuré sa réflexion en trois parties: la création des centres, leur développement et le soutien stratégique institutionnel qui leur est accordé. Dans une perspective de développement de nouveaux domaines de recherche «*prometteurs*», la Commission estime qu'elle doit porter une attention particulière aux centres en émergence et les accompagner dans leur démarche. Puis elle a approfondi le problème de la fragilisation des centres.

À ce propos, elle a identifié tout au long des évaluations qu'elle a faites des centres dix facteurs contribuant à leur fragilisation dont les effets pourraient être atténués comme, par exemple, le départ imprévu de chercheurs ou de chercheuses en raison de l'obtention de chaires, les crises de leadership, le manque de renouvellement de la programmation scientifique de membres et le changement des règles d'organismes subventionnaires. À la suite de cette identification, le président Daleau prévoit faire parvenir le rapport de sa commission aux directeurs et directrices de centre de recherche «*pour les alimenter en terme d'autocontrôle de leur centre*».

Le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP-ULaval) a vu son statut institutionnel de groupe de recherche renouvelé pour les cinq prochaines années. La Commission de la recherche juge essentiel, cependant, que d'ici sa prochaine évaluation, le GRIP-ULaval se dote de ses propres statuts «*pour renforcer sa structure locale et sa vie interne scientifique, organisationnelle et sociale*». À cette fin, elle suggère d'accroître la participation des étudiants et des étudiantes, d'établir des mécanismes de communication plus efficaces comme la mise à jour régulière de son site web et l'élaboration d'un plan de communication.

La Commission ayant mis en valeur le critère des cosignatures d'articles scientifiques dans son évaluation du GRIP-ULaval, la professeure Florence Piron est intervenue sur le sujet en évoquant son «*excellent rapport d'évaluation*». S'adressant au président Daleau, elle lui a demandé si la Commission était «*capable d'apprécier des publications signées par une seule personne comme un article d'une très grande qualité scientifique d'un auteur*». En guise de réponse, Pascal Daleau a cité l'exemple des sciences historiques et reconnu qu'«*il est tout à fait normal que des chercheurs publient seuls*». Ajoutant que, dans le domaine des sciences de l'éducation, la tendance est à la copublication plutôt qu'à la publication unique «*bien qu'on comprenne que, dans le contexte plus général des sciences humaines, il soit plus fréquent de publier seul*».

EN BREF

- Le recteur Denis Brière a prononcé le traditionnel discours de la rentrée devant les membres du Conseil universitaire lequel se retrouve sur le site web de l'Université Laval à l'onglet «*Notre université, direction et gouvernance*»;
- Le professeur Robert Lagacé, délégué de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation, a suggéré que des «*conditions de réussite à la sortie*» s'ajoutent aux conditions d'admission pour les personnes étudiantes du baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, au moment de la discussion concernant l'évaluation de ce programme de la faculté des Lettres et des sciences humaines;
- À la suite de l'évaluation du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, CRIPPE-ULaval, la Commission de la recherche se réjouit que, dans son plan de développement, sa direction souhaite renforcer l'efficacité des interactions et des complémentarités entre les chercheurs, susciter de nouvelles collaborations entre les membres et assurer, de façon plus stable, le renouvellement de la relève scientifique.
- Le président de la Commission des études et le président de la Commission des affaires étudiantes, les professeurs Claude Savard et Éric Philippe, ont présenté leur rapport d'activités 2013-2014 respectif.

Jacques Rivet, cc

« Vingt fois sur le métier... »



Martine Roberge propose une exploration des rites de passage québécois

Le récent ouvrage de la professeure Martine Roberge, «*Rites de passage au XXI^e siècle*», paru aux Presses de l'Université Laval* est une synthèse de ses recherches menées dans le cadre d'un projet subventionné par la CRSH sur quatre ans. Le livre s'appuie sur un corpus d'observations et d'entrevues qui rend compte d'expériences rituelles variées qui se sont déroulées en contexte québécois de 1998 à 2012. Il s'ajoute à plusieurs autres ouvrages publiés dans le même domaine depuis 1995. Professeure d'ethnologie au Département des sciences historiques, elle répond à quelques questions qui lui ont été posées sur sa démarche de recherche et de rédaction. -JR

Un ouvrage qui donne la parole aux participants



1- Y-a-t-il un intérêt plus personnel qui s'ajouterait à votre préoccupation scientifique de chercheure à l'égard des rites sociaux?

On dit souvent que les sujets de recherche sont motivés par des intérêts personnels. Pour ma part, je ne considère pas être une personne très « rituelle ». Et pourtant, je suis fascinée par la place que les rites occupent encore de nos jours dans nos sociétés hypercomplexes où l'individu prime sur le groupe. En me concentrant sur les transformations des rites, j'ai voulu comprendre à quoi tient ce besoin qu'ont les humains de ritualiser certains moments de leur vie. En définitive, écrire un livre, n'est-ce pas parce qu'on croit que nos idées valent la peine d'être exprimées?

2- Votre ouvrage constate «*le glissement des rites vers l'événementiel et le festif*». À votre avis, serions-nous en présence d'un phénomène de laïcisation des rites sociaux?

La tendance à la laïcisation des rites est amorcée depuis quelques décennies déjà. Jusqu'aux années 1950, l'étude de rites s'est faite uniquement sur leur rapport au sacré. À partir des années 1960, par le vent de changement soulevé par le II^e Concile œcuménique de Vatican (1962-1965), le rite s'émancipe de la sphère religieuse. On observe alors un déplacement du sacré vers l'univers profane, par exemple dans le domaine juridique, académique ou sportif. Ce déplacement ouvre ainsi la voie à l'étude de nombreux rites qui se vivent dans la société civile au sein d'institutions autres que celle de la religion. Mais les rites profanes ne disparaissent pas pour autant; si certains sont en régression, d'autres côtoient les rites religieux qui eux, sont devenus une caractéristique de la ritualité contemporaine des dernières décennies du XX^e siècle et de la première du XXI^e siècle. Cela est particulièrement vrai pour les rites de passage.

3- Avez-vous rencontré durant les entretiens avec les témoins de votre recherche des réticences à l'égard de l'usage que vous alliez faire de leurs propos ou vous ont-ils plutôt manifesté leur satisfaction d'être mis en valeur par votre démarche d'enquête?

En général, les participants à la recherche ne montrent aucune réticence et ils sont plutôt reconnaissants que l'on fasse appel à leur expérience et à leur témoignage. Il faut dire que les recherches faisant appel à des « sujets humains » sont toujours encadrées par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval auquel il faut s'adresser pour obtenir une approbation. Le rôle du CÉRUL est de s'assurer que la recherche se fera dans le respect des personnes et sans contraintes. Dans ce contexte, les participants recherchent librement et de manière éclairée à participer à la recherche en répondant de leur propre chef à une annonce qui expose les buts du projet. La plupart des participants ont même accepté que leur nom soit diffusé et ils se sont montrés intéressés à recevoir un résumé de résultats de la recherche.

4- Vous avez publié plusieurs ouvrages au cours de votre carrière sur la méthodologie de recherche propre à votre discipline. Est-ce pour cette raison que vous en parlez peu dans ce dernier livre?

Les ouvrages que j'ai publiés sur la méthodologie sont des guides méthodologiques qui exposent comment faire des entrevues et des observations; ils proposent des outils à développer ainsi que les grands principes qui sous-tendent ces méthodes. Dans mon livre, il s'agissait davantage d'exposer et d'interpréter les résultats obtenus grâce à l'application de ces méthodologies. Cependant, toute démarche scientifique rigoureuse exige de présenter les données, l'étendue du corpus, les critères de sélection, le type de participants, la nature des témoignages recueillis ainsi que les thèmes retenus afin de contextualiser l'enquête qualitative. J'ai donc exposé dans mon ouvrage ce sur quoi les entrevues ont porté, c'est-à-dire l'expérience rituelle des participants, depuis les préparatifs jusqu'à leur réalisation, de même que leurs motivations, choix et inspiration ainsi que la signification du rite pour eux.

« OYEZ! OYEZ! OYEZ! »

Faites parvenir vos réactions et commentaires au [communicateur civique](#) à son adresse de courriel :

communicateur.civique@spul.ulaval.ca